

## LA JEUNE RECHERCHE FACE AU CHOIX DES MÉTHODES JURIDIQUES

### ORGANISATION SCIENTIFIQUE :

**Mathias Collomb**

**Nordine Latreche**

**Yann Lorans**

**Marc Piton**

**Quitterie Rocca-Serra**

**Jeudi 2 juin 2022 | 9h00**

Université Paris-Est Créteil

Faculté de droit

**Amphithéâtre B3**

83-85, avenue du Général de Gaulle

94 000 Créteil



**COLLOQUE EN HYBRIDE**

**Demande d'accès à :**  
[recherche-droit@u-pec.fr](mailto:recherche-droit@u-pec.fr)

# PROGRAMME

La théorie positiviste, prolongée par le courant du normativisme, s'est imposée au cours des deux derniers siècles en France, comme le cadre de référence de la conduite des recherches en droit. Ce courant implique une neutralité axiologique et une définition restrictive du champ d'étude et des méthodes à adopter. Ces dernières ne sont toutefois pas exclusives d'autres approches méthodologiques et d'autres objets d'études. Le traitement d'éléments non-juridiques et l'utilisation d'approches sociologiques ou culturelles s'imposent de plus en plus pour appréhender le fait juridique. La jeune recherche reste cependant orpheline de tout cadre méthodologique clair. Elle peine à formuler une réflexion sur le choix des sources, le maniement des outils et des procédés méthodologiques, ainsi que sur la pluralité des approches qui permettent de structurer le déroulement de sa recherche. Il paraît dès lors fondamental de se questionner sur ces enjeux. Le présent colloque permettra de les aborder au prisme des expériences de la jeune recherche relatives au choix des méthodes juridiques. Les interventions sont organisées autour de trois tables rondes : la première concerne le lien entre théorie du droit et méthodologie, la seconde est orientée sur la question spécifique des méthodes en droit comparé, la troisième ouvre des perspectives qui semblent se dessiner aux confins de la méthodologie juridique.

**9h-9h15** > Accueil du public

**9h15-9h20** > Discours de bienvenue

Stéphane de La Rosa, Directeur du laboratoire de recherche MIL,  
Professeur à l'Université Paris-Est Créteil

**9h20-9h30** > Propos introductifs

Marc Piton, Doctorant contractuel à l'Université Paris-Est Créteil

**9h30-11h15** > Table ronde n°1 - Critiquer le lien entre théorie du droit et méthodes juridiques

Présidence : Mathias Collomb, Doctorant contractuel à l'Université Paris-Est Créteil

Morgane Chovet, Doctorante contractuelle à l'Université de Strasbourg

*Le besoin d'ouvrir la recherche juridique aux faits non-juridiques*

Fannie Duverger, Doctorante à l'Université Paris I – Panthéon-Sorbonne et à l'Université de Montréal  
*les réponses de la science du droit aux inconforts de l'interdisciplinarité*

Sacha Sydoryk, Docteur en droit public, Enseignant-chercheur contractuel à l'Université di Corsica  
Pasquale Paoli

*Itinéraire du choix raisonné d'une ontologie normativiste (ou comment j'ai appris à ne plus m'en faire et à aimer Kelsen)*

Victor Ulysse Sultra, Doctorant contractuel à l'Université Paris I – Panthéon-Sorbonne

*Les crises institutionnelles : cryptes de la science du droit ? Enjeux métathéoriques d'un concept-limite juridique*

Discutant > Marie Cretin Sombardier, Maître de conférences à l'Université Paris-Est Créteil

**11h15 - 11h30** > Pause



**11h30-13h00** > Table ronde n°2 - Appliquer les réflexions méthodologiques sur le terrain du droit comparé

Présidence : Yann Lorans,

Attaché temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université Paris-Est Créteil

Samir Zime Yerima, Doctorant contractuel à l'Université Paris I – Panthéon-Sorbonne

*Droit comparé et méthodologisme : pour une approche contextuelle du droit*

Isabelle Saar, Docteure de l'Université de Paris – René Descartes

*La relativité de la comparabilité de systèmes juridiques d'intégration économiques régionaux distincts. À la recherche d'une méthodologie comparative pertinente*

Rocio Trujillo Sosa, Doctorante à l'Université Paris II – Panthéon-Assas

*Études de cas en droit comparé : entre l'impossible et l'inévitable ?*

Discutant : Nicolas Laurent-Bonne, Professeur à l'Université Paris-Est Créteil

**13h00-14h30** > Pause déjeuner

**14h30-16h30** > Table ronde n°3 - Explorer les confins des méthodes juridiques

Présidence : Nordine Latreche, Doctorant contractuel à l'Université Paris-Est Créteil

Guillaume Dartigue, Docteur de l'Université de Strasbourg

*Pour une analyse prospective du discours juridique : entre ouverture et positionnement axiologique*

Fabien Lechevalier, Doctorant à l'Université Paris-Saclay et à l'Université Laval

*Analyse économique du droit & tradition civiliste : un mariage manqué ?*

Beatrice Guillaumin, Docteure de l'Université Paris I – Panthéon-Sorbonne

*Le juriste et l'étude de l'Administration : plaidoyer en faveur de l'adoption d'un point de vue relativement externe au droit*

Discutant : Frédéric F. Martin, Professeur à l'Université Paris-Est Créteil

**16h30-16h50** > Propos conclusifs

Eleonora Bottini, Professeure à l'Université de Caen Normandie

**16h50-17h00** > Discours de clôture

Frédéric F. Martin, Vice-doyen de la Faculté de droit de l'Université Paris-Est Créteil

Cocktail